

INVITATION PRESSE

SIGNATURE DE L'AVENANT AU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION POUR LA SAUVEGARDE DES LIGNES FERROVAIRES DU QUOTIDIEN

François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire,
et **Pierre POUËSSEL**, Préfet de la région Centre-Val de Loire et du Loiret,

en présence de

Philippe FOURNIE, vice-Président de la Région
délégué aux Transports et à l'Intermodalité,

signeront

l'avenant financier n°5 du CPER 2015-2020

actant la modernisation et la sauvegarde des lignes ferroviaires du quotidien,

Le Mercredi 8 Juillet 2020 à 12h

à l'Hôtel de Région à Orléans (45)

La Région et l'Etat se sont fortement mobilisés pour les lignes ferroviaires de desserte fine du territoire qui transportent chaque année en moyenne 1,5 millions de voyageurs, qui sont bien souvent des habitants de la ruralité et pour lesquels le train constitue l'unique moyen accessible et efficace de la mobilité.

Moderniser ces lignes nécessite des travaux d'envergure et donc un co-financement Etat-Région, qui permettra leur sauvegarde, indispensable :

- *si nous voulons réduire les gaz à effet de serre au moment où l'urgence climatique nous demande la plus grande détermination,*
- *si nous voulons répondre aux besoins de transport de proximité pour les salariés, les scolaires, les familles qui habitent nos territoires notamment ruraux,*
- *si nous voulons garantir le pouvoir d'achat, le pouvoir de vivre, de nos concitoyens ce que nous faisons avec des tarifs Rémi très bas pour tous, favorisant ainsi l'utilisation des transports en commun.*

La 20 février 2020, un Protocole était signé entre **François BONNEAU**, Président de la Région Centre-Val de Loire et **Jean-Baptiste DJEBBARI**, alors Secrétaire d'Etat chargé des Transports, **officialisant l'accord de l'Etat pour un co-financement indispensable au maintien et à la modernisation des lignes ferroviaires du quotidien en Centre-Val de Loire.**

Cette étape majeure pour le Centre-Val de Loire se concrétise ce mercredi 8 juillet 2020 avec la signature entre l'Etat et la Région de l'Avenant n°5 au CPER, qui aboutit pour le volet ferroviaire à une participation financière à 50% de l'Etat et à 50% de la Région sur un montant total de 300 600 000 € (sur la période), dont :

- 150,33M€ pour la Région,
- 123,1M€ pour l'Etat,
- 26,75M€ pour SNCF Réseau,
- et 0,412M€ pour des collectivités diverses.

RESPECT DES REGLES SANITAIRES

PRESENCE à la Signature et au Point Presse :

Sur Inscription impérativement à : infopresse-conseilregional@centrevallde Loire.fr

SUIVI du Point Presse et de la signature en VISIO :

Sur Inscription en transmettant une adresse mail avec le nom du média/titre à infopresse-conseilregional@centrevallde Loire.fr

Plus qu'une Région
une chance pour la mobilité



Contact Presse Région Centre-Val de Loire : kim.hamisultane@centrevallde Loire.fr

Contact Presse Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret : colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr